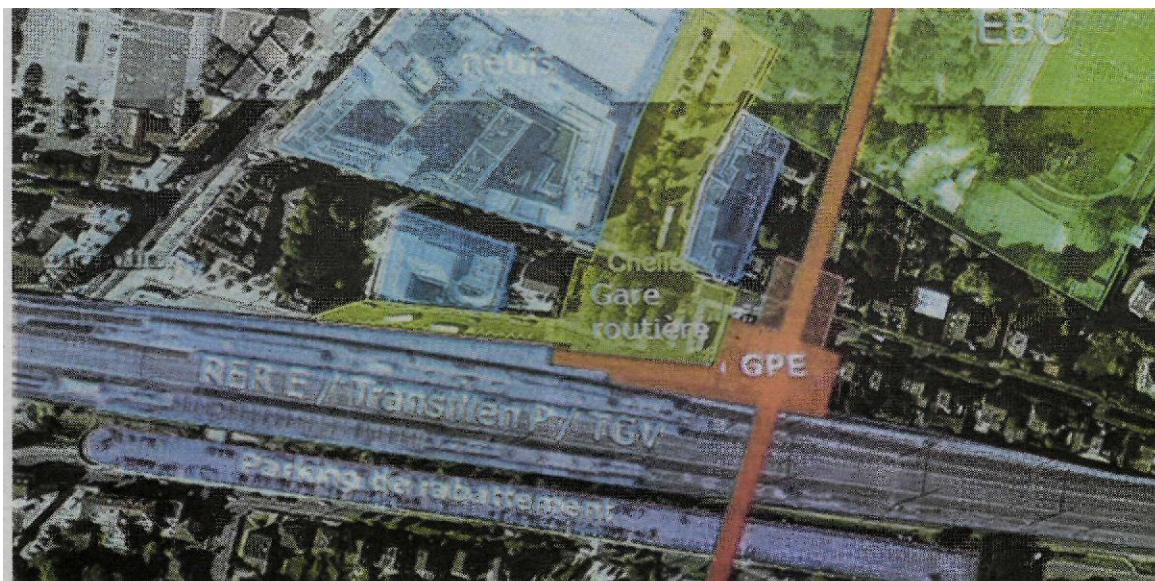




CHELLES L'emplacement de la gare du Grand Paris Express est déterminé

La ville se prépare à accueillir le futur métro



C'est l'emplacement définitif de la station du Grand Paris Express, dont le projet sera présenté aux habitants le 2 décembre, lors d'une réunion publique. (DR.)

Un métro toutes les quatre minutes, dès l'ouverture de la ligne en 2023, une demi-heure de transport entre Chelles et Villejuif (Val-de-Marne) ou Le Bourget (Seine-Saint-Denis), la ville de Chelles commence à y croire. Une délégation de la Société du Grand Paris, son président Etienne Guyot en tête, s'est rendue cette semaine sur place afin de découvrir la configuration des lieux. Car les travaux de la ligne 16 qui reliera les gares Saint-Denis - Pleyel (Seine-Saint-Denis) et Noisy-Champs (27 km de long et 9 nouvelles gares), vont bientôt commencer. « C'est la seule gare dans laquelle je ne m'étais pas encore rendu », a déclaré Etienne Guyot pour justifier son déplacement.

La future gare a failli successivement se trouver derrière la gare SNCF — mais l'emplacement ne convenait guère — puis sous cette dernière, mais là, la facture aurait explosé. Finalement, elle sera construite derrière l'immeuble des finances publiques et non en dessous, une hypothèse là encore jugée trop onéreuse. Le caisson descendu à 29 m sous terre, débutera à 5 ou 6 m du mur SNCF et se termi-

nera à l'emplacement des pavillons situés de l'autre côté du parvis de la gare routière. Une dizaine d'entre eux est d'ores et déjà condamnée à échéance de 2017-2018.

« La galerie des transports (par où circulent les voyageurs dans l'actuelle gare SNCF) sera prolongée pour aller chercher les voyageurs du Grand Paris, a expliqué le maire (PS) de Chelles et vice-président du conseil régional, Jean-Paul Planchou. La gare elle-même sera agrandie et recentrée. La place sera terminée et le secteur deviendra le véritable cœur de ville. » Le maire a toutefois précisé « qu'il souhaitait avancer, sans bouleverser les structures de la ville ».

« L'enquête publique aura lieu en juin »

A terme, les deux gares réunies accueilleront jusqu'à 80 % de voyageurs supplémentaires par rapport à aujourd'hui. « Les Chellois bénéficieront d'un vrai métro, a déclaré Etienne Guyot. Cela permettra d'améliorer la qualité des transports, mais aussi d'assurer le développement économique du secteur et d'apporter une dimension d'égalité des territoires. »

Le président de la communauté d'agglomération Marne et Chantier, Jean-Jacques Marion (PS), a appuyé ces propos : « Aujourd'hui, je ne parle plus d'un nécessaire rééquilibrage à l'Est, je le souhaite. » Mais il estime qu'actuellement, alors que le contrat de développement territorial (CDT) est en cours d'élaboration, le compte n'y est pas. « L'engagement des partenaires et de l'Etat est insuffisant, déplore-t-il. On ne peut pas signer un contrat à sens unique. Le transport représente à ce jour une question cruciale. Mais il faudra bien prendre en compte les besoins de nos concitoyens qui auront besoin d'équipements (crèches, écoles...), d'emplois... »

L'échéancier sera le suivant : le dossier d'enquête publique sera lancé en fin d'année. Celle-ci aura lieu au mois de juin et le maître d'œuvre sera choisi en septembre 2014. Le 2 décembre, les Chellois pourront découvrir le projet dans son intégralité, au cours d'une réunion publique qui aura lieu à 20 heures au centre culturel, place des Martyrs de Châteaubriant.

GILLES CORDILLOT





Chelles, le 6 novembre. La construction qui sera réalisée derrière l'immeuble des finances publiques nécessitera la destruction d'une dizaine de pavillons (à gauche). LP/G.CO.)